

13 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire qui a vu, pour la première fois, un arrêt des activités d'AMP sur l'ensemble du territoire, vous vous êtes fortement investis. D'abord pour soutenir et informer les patients désireux de reprendre rapidement leurs parcours d'AMP. Ensuite, via les sociétés savantes qui ont, en collaboration avec l'Agence de la biomédecine, participé à l'élaboration de recommandations visant à reprendre les activités dans des conditions adaptées de sécurité et de qualité des soins. Enfin, pour redémarrer au plus vite vos activités, dès que la situation locale vous l'a permis ou qu'elle vous le permettra.

Nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre (95%) à **l'enquête sur la reprise des activités et souhaitons vous en apporter les premiers résultats** que vous trouverez ci-dessous.

Le groupe de travail pour les recommandations sur les activités d'AMP en contexte de circulation du SARS-CoV-2 s'est réuni pour la 6<sup>e</sup> fois le jeudi 9 juillet et a poursuivi son travail collaboratif, en prenant en compte les retours de vos expériences et difficultés rencontrées.

Vous êtes nombreux à avoir eu des difficultés concernant la gestion des questionnaires de recherche des symptômes. Nous tenons à vous rappeler **qu'il n'est pas nécessaire de scanner/archiver** chacun des questionnaires pour une même personne au cours de sa prise en charge en AMP. Ces questionnaires sont nombreux. **Vous pouvez simplement tracer dans le dossier-patient le résultat du questionnaire à la date indiquée.**

Dans l'attente d'échanger certainement avec vous lors des ateliers Agence de la biomédecine à la FFER en septembre à Clermont Ferrand, nous vous adressons tous nos encouragements et félicitations pour la gestion de cette situation exceptionnelle.

Bien cordialement,

Agence de la biomédecine  
Direction PEGh

## Agence de la biomédecine

### Résultat de l'enquête sur la reprise des activités d'AMP des centres clinico-biologiques

Juin 2020

Parmi les 104 centres clinico-biologiques d'AMP interrogés, 99 ont répondu, soit 9,20 %.

Les autorisations de l'ARS et de la direction générale de l'établissement étaient nécessaires pour la reprise des activités des centres d'AMP. Les centres ont déclaré **pouvoir reprendre leurs activités** :

- Fin mai pour 71 % des centres
- Fin juin pour 94 % des centres

Les centres d'AMP ont planifié une reprise des activités d'**insémination** pour

- 32 % des centres avant début juin

- 84 % des centres avant début juillet

Les centres d'AMP ont planifié une reprise des activités de **transferts d'embryons congelés** pour

- 27 % des centres avant début juin

- 87 % des centres avant début juillet

La moitié des centres ont planifié une reprise des activités de **fécondations *in vitro*** avant le 10 juin 2020.

À la date de remplissage du questionnaire, quelques centres n'avaient pas de visibilité pour la planification des FIV et n'ont pu répondre.

Entre le 11 mai et le 11 juin 2020, les **centres clinico-biologiques ont réalisé** :

- 49 % des volumes d'activités observés pour la même période en 2018 pour les inséminations ;

- 32 % des volumes d'activités observés pour la même période en 2018 pour les transferts d'embryons.

La reprise des fécondations *in vitro* a été plus lente : durant cette période, la moitié des centres de FIV a réalisé 14 % du volume d'activité habituellement observé.

L'Agence de la biomédecine vous sollicitera à nouveau, à l'automne, pour vous interroger sur la reprise de vos activités en septembre.